

« Je n'ai pas détruit le réseau, j'ai construit un nouveau réseau »

Notre Francis Bouygues de la DDFiP49

PAS DE PONT, MAIS DU SAUCISSON !

Dernière instance de notre directeur et l'occasion de débattre avec lui une fois encore de ses positions... Ainsi, sommes-nous revenus sur la question du 10 mai, que notre directeur refuse toujours d'accorder en pont dit « naturel » à l'ensemble du département, bien que 36 autres Directions aient fait ce choix.

Pour Solidaires Finances Publiques, refuser de fermer les services conduit à une iniquité criante entre les agents du département.

Malgré une position unanime des organisations syndicales moult fois réitérée, le directeur se refuse définitivement à fermer les services au public, obligeant certains agents à être « volontaires » plus ou moins forcés.

Aussi, Michel Derrac ne nous fera pas ce cadeau d'adieu, lui qui pourtant n'a eu de cesse de clamer son attachement à l'écoute de la parole des agents de la DDFiP49. Il partira comme il est arrivé, « loyal et obéissant » (SIC) à la droite ligne de la DG.

Il se dit chagrin de son impuissance et nous invite à différencier l'homme du directeur. Mais dissocier l'homme compatissant du directeur obéissant, sera plus simple à conceptualiser dès lors qu'il aura quitté ses fonctions.

Il n'aura pas manqué de nous gratifier d'une dernière sortie de route, en continuant de se vanter d'avoir mené un NRP, sous l'égide de notre ministre de tutelle de l'époque Gérard Darmanin, de la sorte « *Je n'ai pas détruit, mais j'ai construit un nouveau réseau !* ». Une fierté de mauvais aloi qui passe mal.

C'est tout de même fidèle à la jovialité qu'on peut lui reconnaître qu'il nous aura proposé, à la clôture de ce CSAL, de partager une saucisse aveyronnaise dont il s'est empressé d'aller couper quelques tranches pour nous les proposer...

On aurait résolument préféré le pont !



RAPPORT d'ACTIVITÉ du DIRECTEUR 2023... vraiment ?

Les services de Direction, pressés par le commandement d'établir rapidement ce document, avant le départ à la retraite de notre Directeur ont repris avec force copier/coller le rapport 2022, et quelques coquilles ont été relevées par les organisations syndicales.

Le Directeur s'est engagé à les corriger avant sa publication officielle sur Ulysse 49.

Reste que l'analyse de ce document, toujours riche d'enseignements en ce qu'il couvre l'étendue de nos missions, au travers de chiffres clés, aura suscité quelques remarques.



Ainsi n'avons-nous pas manqué de relever, comme chaque année depuis quelque temps, le taux alarmant de l'absentéisme à la DDFiP 49.

Encore 45 Equivalent Temps Plein (ETP) manquent à la DDFiP pour l'accomplissement de ses missions.

Rappelons, que le jour de carence, dans la Fonction Publique a été rétabli en 2017 par la majorité présidentielle actuelle. Sensément faire rentrer dans le rang ces « fainéants de fonctionnaires » se faisant prescrire des arrêts de complaisance, il n'aura une qu'une « vertu » : faire payer des agents malades... bien souvent de leur travail.

Le retentissant couac de GMBI (Gérer mes biens immobiliers) y est euphémisé en ce qu'il aurait « généré beaucoup d'insatisfaction pour celles et ceux qui étaient en première ligne ».

De même lorsqu'il s'agit de se réjouir des nouveaux dispositifs d'accueil, ne s'étonne-t-on pas de vérifier que durant la campagne IR près de 29000 usagers sont reçus sans rendez-vous sur 5 matinées, quand seulement 1500 le sont sur rendez-vous les après-midi.

La DDFiP compte aujourd'hui 830 agents (199 cadre A et A+, 377 B, 254 C). La moyenne d'âge est de 48 ans et 59,23 % de son effectif est féminin. Nous avons demandé à ce que ces données soient générées par grade.

Plusieurs autres remarques ou questions ont été formulées pour solliciter des précisions et nourrir le débat.

Ainsi le recours aux buralistes, chargés d'encaisser certaines recettes pour notre compte, est-il présenté comme un dispositif apportant pleinement satisfaction et présenté, selon Monsieur Danjoie, responsable du pôle métiers, comme pourvoyeur de sécurité pour nos services et nos agents, qui ne manient plus de liquidité.

C'est oublier que 90 % de ces règlements se font chez les buralistes en cartes bancaires et que ce transfert de nos missions représente un coût, occulté dans ce rapport.

LE PLAN DE TRANSITION 2023/2025

L'écologie sans mesures sociales, c'est du jardinage !!

L'écologie est au cœur de nos préoccupations citoyennes et aujourd'hui, il est clair que chacun doit faire sa part. Mais si la thématique est pleinement d'actualité au point d'inciter à l'adoption d'un plan tel que « Bercy Vert » et de pointer du doigt les inactions, il ne saurait, non plus, amener à prétendre que l'agent des finances publiques a un réel pouvoir d'action sur le changement



climatique. Nous avons axé notre liminaire sur cette question et sur les enjeux multiples qu'elle recouvre.

Le plan de transition environnemental de la DDFiP 49 décline 60 mesures qui vont d'un tableau de suivi de l'efficacité de ces mesures, à l'utilisation des outils d'animation et de travail à distance en passant par l'encouragement du co-voiturage et la mise à disposition de vélos électriques...

La démarche est évidemment louable et doit être accompagnée mais les réserves sont grandes lorsqu'il est question du plan de déplacement et mobilité employeur.

La DDFIP49 va notamment se pencher sur les déplacements domicile-travail et déployer un questionnaire sur les sites de Cholet, Saumur et de la direction Talot.

L'objectif va être d'identifier les ressorts, les contraintes matérielles, personnelles, les problématiques structurelles... qui prédominent à l'usage de telle ou telle modalités de transport et d'identifier quelles sont les marges de manœuvre,...

L'ambition affichée : Initier la mise en place de mesures incitatives, facilitantes, de mener des discussions avec les partenaires publics (mairies, département, ...) , les entreprises de transports, ...

L'anonymat et le volontariat sont des garanties indispensables dans ce processus et pour permettre une prise en charge collective de la question des transports sans que les comportements individuels puissent donner lieu à de la culpabilisation.

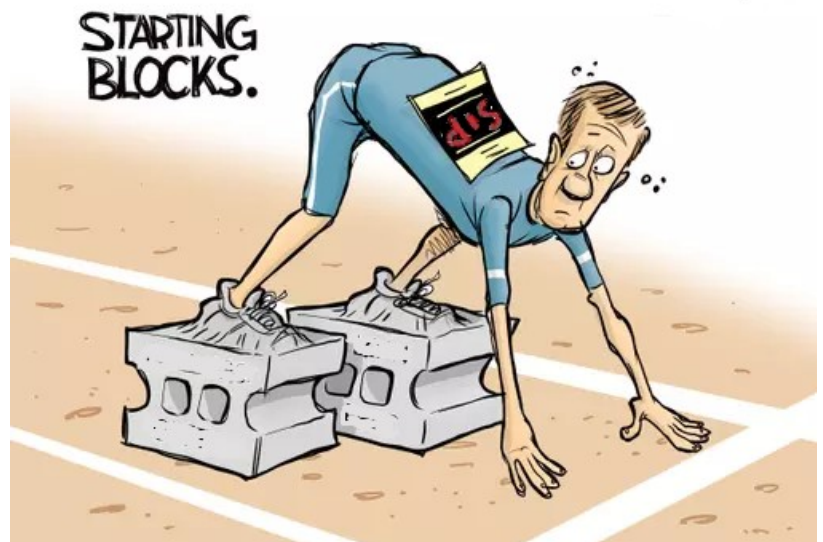
Pour Solidaires Finances Publiques, il est impératif de garder en tête que ces enjeux nécessitent des mesures fortes, réalistes et susceptibles d'emporter l'adhésion de chacun sans mettre en péril les équilibres vie privée et vie professionnelles. Au milieu des contraintes financières, des contraintes de temps, de logements, de famille, nous faisons tous de notre mieux et si nous avons l'opportunité de mener de front toutes nos obligations en accord avec la sobriété énergétique et de fait économiques, il y a fort à parier que personne ne s'en exonérera...

CAMPAGNE IR 2024

Cette fois-ci encore, la Direction n'apporte pas beaucoup de changement à l'organisation de la campagne déclarative 2024.

3 grands axes sont évoqués :

- l'accueil multicanal
- la lutte contre la fraude
- les modifications à la marge sur la déclaration des revenus qui devraient permettre de faciliter le travail post-campagne (obligation d'adresse pour pouvoir signer, assistance aux grands propriétaires, campagne de mass-mail pour l'occupation des locaux...)



La campagne se déroule cette année du 11 avril au 21 mai pour les déclarations papier et jusqu'au 30 mai pour les déclarations en ligne.

Sur les 5 sites du département seront affectés des agents de sécurité.

- du 15/04/2024 au 24/05/2024 sur les sites d'Angers Cholet et Saumur
- du 02/05/2024 au 21/05/2024 sur les sites de Segré et de Baugé.

Les organisations syndicales (OS) ont d'ores et déjà demandé que ces périodes soient allongées. En effet la majorité des déclarants le font sur Internet et donc jusqu'au 31/05/2024.

Les OS ont dénoncé les dernières annonces de M Guerini (ministre de la Transformation et de la Fonction Publique) visant une nouvelle fois les fonctionnaires. La gravité des propos tenus démontrent au mieux une incurie de sa part au pire une volonté délibérée de sabrer les fondements du service public : Le patrimoine de celles et ceux qui n'ont rien !

Solidaires Finances Publiques dénonce une fois de plus la politique de la DGFiP qui a créé les Centres de Contact (CC) en vantant la fin de la mission d'accueil téléphonique des SIP. Les suppressions d'emplois se poursuivant, les agents ne sont pas remplacés dans les services tels que les SIP. Pourtant ces derniers viendront, si nécessaire en appui aux CC qui eux-mêmes, comme en 2023, feront de la saisie de 2042 préalablement triées par les SIP.

ON MARCHE SUR LA TÊTE !

A chacun son métier, nous rappelle pourtant Monsieur Guerineau quand il s'agit du soutien du PCRP. Monsieur Danjoie affirmant que pour les agents du SIP, décrocher 4 à 5 fois par jour y suffirait...

Cela peut être drôle d'essayer !

Solidaires Finances Publiques rappellent que l'ensemble des agents n'est pas encore remis de la campagne GMBI, qu'ils sont rincés et que des détresses psychologiques sont à déplorer Attention !

QUESTIONS DIVERSES

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles est un sujet d'actualité ; et pour ce qui touche au lieu de travail, une responsabilité pour l'employeur (tant en matière de prévention que pour les mesures de protection dès lors qu'elles s'avèrent nécessaires)

La société évolue sur ces questions et depuis quelques années, cette transformation s'accélère.

Alors oui, cela peut questionner chacun d'entre nous et parfois cela peut nous bousculer profondément par certains aspects. Mais ne nous y trompons pas, nous avons tous à gagner à réfléchir à certains mécanismes. Les stéréotypes sont ancrés dans notre inconscient et nous pouvons être dépositaires de schémas qu'il est utile de réfléchir, discuter, questionner...

Et si c'était toi ?



Si mettre en place des espaces de débat et de réflexion sur ces enjeux ne nous garantit pas l'unanimité, il est pourtant essentiel d'assumer jusqu'au bout. Ce que nous faisons, en précisant que oui, ce sont bien les OS dans leur ensemble, qui ont porté ce projet du théâtre forum pour sortir des formats classiques de e-formations ou de visio-conférences. Et ce sont bien elles qui ont porté l'idée que la direction les rende obligatoires dans la mesure où elle met d'ores et déjà en œuvre des sanctions disciplinaires pour comportement sexiste ou sexuel, inapproprié au travail.

Nous avons donc fait remarquer à la Direction que la teneur de son message aux chefs de service, pour présenter cette action, n'était pas de nature à montrer à chacun la détermination qu'elle souhaitait afficher sur cette question de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein de son département. Y souscrire, concéder aux membres de la formation spécialisées, n'est pas être moteur dans ce domaine.